



DE

PROCÉDURES CLUB LIONS- VOLET CERTIFICATS

PRÉSENTATION

Depuis plus de 12 ans, notre Fondation parcourt la province et visite les écoles en milieux défavorisés dans le cadre de son **Programme Jeunesse Participe Pour Voir**, avec son premier volet de cliniques mobiles de dépistages visuels effectués par des optométristes bénévoles. Ce programme a été mis en place en collaboration avec l'Ordre des optométristes du Québec. À l'aide de nos partenaires, ce volet offre également la possibilité aux familles moins nanties, ayant fait la demande, d'obtenir des montures et verres gratuits pour leur enfant suite au dépistage.

Pour notre Fondation, il n'est malheureusement pas possible de visiter, par le biais de notre tournée, toutes les écoles primaires défavorisées du Québec. Nous avons donc établi une association avec Les Club Lions du Québec afin de créer le deuxième volet de notre programme soit les **CERTIFICATS** ponctuels qui permettent ainsi à tous les enfants de 5 à 12 ans, issus de familles moins nanties, d'avoir accès à une paire de lunettes gratuite.

INSCRIPTION CLUB LIONS

Si votre Club Lions désire s'inscrire au volet certificats du Programme Jeunesse Participe Pour Voir, remplissez et transmettez la fiche d'inscription à la coordonnatrice de la Fondation pour signaler votre intérêt et voir à vous jumeler avec une clinique participante de votre région.

Une fois tous les éléments mis en place, il vous sera possible de commander des certificats. Nous demandons que la facture soit payée immédiatement et directement à la FMO et ce pour une meilleure efficacité et un meilleur contrôle. Chaque certificat coûte 50\$ et est remis sous forme de don à la FMO. Les certificats sont numérotés et inscrits au nom du Club Lions auquel il a été attribué. Ne pas échanger de certificats entre Club Lions.

PROCÉDURES

Lorsque vous aurez les certificats en main, vous serez en mesure de répondre aux demandes qui peuvent soit vous parvenir directement, par le biais de la Fondation ou via une clinique participante désignée. Chaque Club Lions s'engage à recevoir et à réviser toutes les demandes de certificats et sur leur approbation, y remplir les informations et remettre celui-ci aux parents admissibles.

Par la suite, ce sera aux parents de prendre rendez-vous à la clinique désignée au dos du certificat et d'y présenter le certificat. La Fondation et la clinique communiqueront directement ensemble pour régler les détails de la commande.

AUTRES ACTIONS IMPORTANTES

*Informez le CLSC et les écoles de votre région de l'existence du programme de certificats offert par votre Club Lions en partenariat avec la FMO pour les enfants de 5 à 12 ans.

*Informez la Fondation de tout problème en lien avec le programme afin de nous permettre de rectifier la situation.

CONTACTS

Fondation des maladies de l'œil

Marimiel Audet Johnston- Coordonnatrice du Programme Jeunesse Participe Pour Voir
418-654-0835/ 1-877-654-0835 poste 3 ou evenement.fondation.oeil@qc.aira.com

Personnes ressources dans les districts :

District U-1: Lion Ghislain Schinck, Commission sauvegarde de la vue district U-1
450-601-3135 ou Gigi-61@hotmail.com

District U-2: Lion André Duval, **DMU et district U-2**, Club Lions Cap-Rouge/St-Augustin,
418.687.2675 ou anduval@videotron.qc.ca

District U-3: Lion Claude St-Pierre, Club Lions de La Pocatière
418.856.1948 ou claudesp50@hotmail.com

District U-4: Lion Manon Morissette, Club Lions Ste-Hyacinthe

450-773-3538 ou manonmorissette@cgocable.ca